

**Centre Sportif
Isabelle AUTISSIER****51 rue Angélique Defrance
94300 Vincennes**www.escrime-vincennes.fr✉ challenge@escrime-vincennes.fr**☎ Organisation 07 82 14 51 10
Gymnase 01 43 98 65 01**

Vincennes, le 20 novembre 2025

**Madame la Présidente,
Monsieur le Président,
Cher Maître,**

Le Cercle d'escrime de Vincennes vous invite au Tournoi qu'il organisera :

Samedi 31 janvier 2026	24 ^e Tournoi Louis-Claude-Lacam - Épée	Vétérans Hommes Vétérans Dames
------------------------	---	-----------------------------------

Sous la Présidence de**Madame Charlotte LIBERT-ALBANEL**, Maire de Vincennes**Monsieur Régis TOURNE**, Maire Adjoint chargé des sports

et des membres de la Municipalité

DE NOMBREUX LOTS À GAGNER

Règlements complets et renseignements disponibles :

Par internet	https://www.ffescrime.fr/calendrier-sportif/
Contacts	challenge@escrime-vincennes.fr

Un service de restauration rapide vous sera proposé.

Espérant la participation de vos tireurs, veuillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Cher Maître, l'expression de nos sentiments sportifs les meilleurs.

**Marie GAY RAMON
Présidente du CEV**

**Centre Sportif
Isabelle AUTISSIER**

**51 rue Angélique Defrance
94300 Vincennes**



www.escrime-vincennes.fr

✉ challenge@escrime-vincennes.fr

☎ **Organisation 07 82 14 51 10**
Gymnase 01 43 98 65 01

TOURNOI d'ESCRIME 2026

Samedi 31 janvier 2026

Tournoi L-C-Lacam
Vétérans Hommes
Vétérans Dames

Finales prévues vers 17h00

Cette compétition se déroulera :

au

**Centre Sportif
Isabelle AUTISSIER**

**51 rue Angélique Defrance
94300 Vincennes**

☎ **Présidente – Marie GAY RAMON 07 82 14 51 10**
✉ challenge@escrime-vincennes.fr

Note : Un plan vous est donné en dernière page pour l'accès au Centre Sportif.

Centre Sportif
Isabelle AUTISSIER

51 rue Angélique Defrance
94300 Vincennes



www.escrime-vincennes.fr

✉ challenge@escrime-vincennes.fr

☎ Organisation 07 82 14 51 10
Gymnase 01 43 98 65 01

RÈGLEMENT POUR LES COMPÉTITIONS VÉTÉRANS

ARTICLE 1

Le Cercle d'escrime de Vincennes organise des épreuves individuelles d'épée masculine, ouvertes aux escrimeurs vétérans français et étrangers titulaires de la licence FFE ou FIE pour l'année en cours.

ARTICLE 2

Cette épreuve se déroulera suivant les règlements de la FFE applicables.

ARTICLE 3

Les quatre premiers tireurs de chaque tableau seront récompensés.
Le premier tireur vincennois de chaque tableau sera également récompensé.

ARTICLE 4 Formule des épreuves vétérans

Vétérans Hommes

- Un tour de poules de 6 ou 7 tireurs (V1 et V2 séparés, V3, V4 réunis)
- Tableaux d'élimination directe (V1 et V2 séparés, V3 et V4 réunis)

Vétérans Dames

- Un tour de poules de 6 ou 7 tireurs (Toutes catégories) avec handicap de touches
- Tableaux d'élimination directe (Toutes catégories) avec handicap de touches

L'organisation se réserve le droit de modifier les formules, si nécessaire, pour permettre le bon déroulement de l'épreuve.

ARTICLE 5

Toute contestation sera tranchée par le directoire technique constitué le jour de l'épreuve.

ARTICLE 6

Les inscriptions se font en ligne sur le site de la FFE
jusqu'au jeudi 29 janvier 2026 à 23h59

Passé ce délai, aucune inscription ne sera acceptée.

ARTICLE 7

Le droit d'engagement est fixé à **18 €**.

Les tireurs étrangers participant au Tournoi Louis-Claude Lacam et présentant leur licence nationale en seront exonérés.

Les droits d'engagement des tireurs pré-inscrits et absents le jour de la compétition seront facturés à leur club d'appartenance.

ARTICLE 8

Pour le bon déroulement des épreuves, les clubs engageant au moins 4 tireurs sur la journée toutes compétitions confondues doivent fournir obligatoirement un arbitre. Les arbitres seront indemnisés selon le barème fédéral correspondant à leur diplôme.

ARTICLE 9 Horaires

	EHV1 – EHV2	EHV34	EDV1234
Appel	10h00	11h00	11h00
Scratch	10h30	11h30	11h30

ARTICLE 10

La maintenance technique sera gérée par les organisateurs.

ARTICLE 11

Le Cercle d'Escrime de Vincennes peut être amené à prendre des photos ou filmer certains moments de la compétition. Les participants sont réputés, sauf avis contraire explicitement signalé, donner leur autorisation à la diffusion de leur image par le Cercle d'escrime de Vincennes.

ARTICLE 12

Les participants sont invités à respecter les règles d'accès au gymnase ainsi que de déplacement à l'intérieur du gymnase.

ARTICLE 13

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, vol ou perte pouvant survenir aux participants et aux spectateurs.
La tenue des participants doit être réglementaire en répondant aux normes FFE en vigueur au moment de la compétition.

ARTICLE 14

Le fait de s'engager, implique l'acceptation du présent règlement et des dispositions qui en découlent.

**Centre Sportif
Isabelle AUTISSIER**

**51 rue Angélique Defrance
94300 Vincennes**

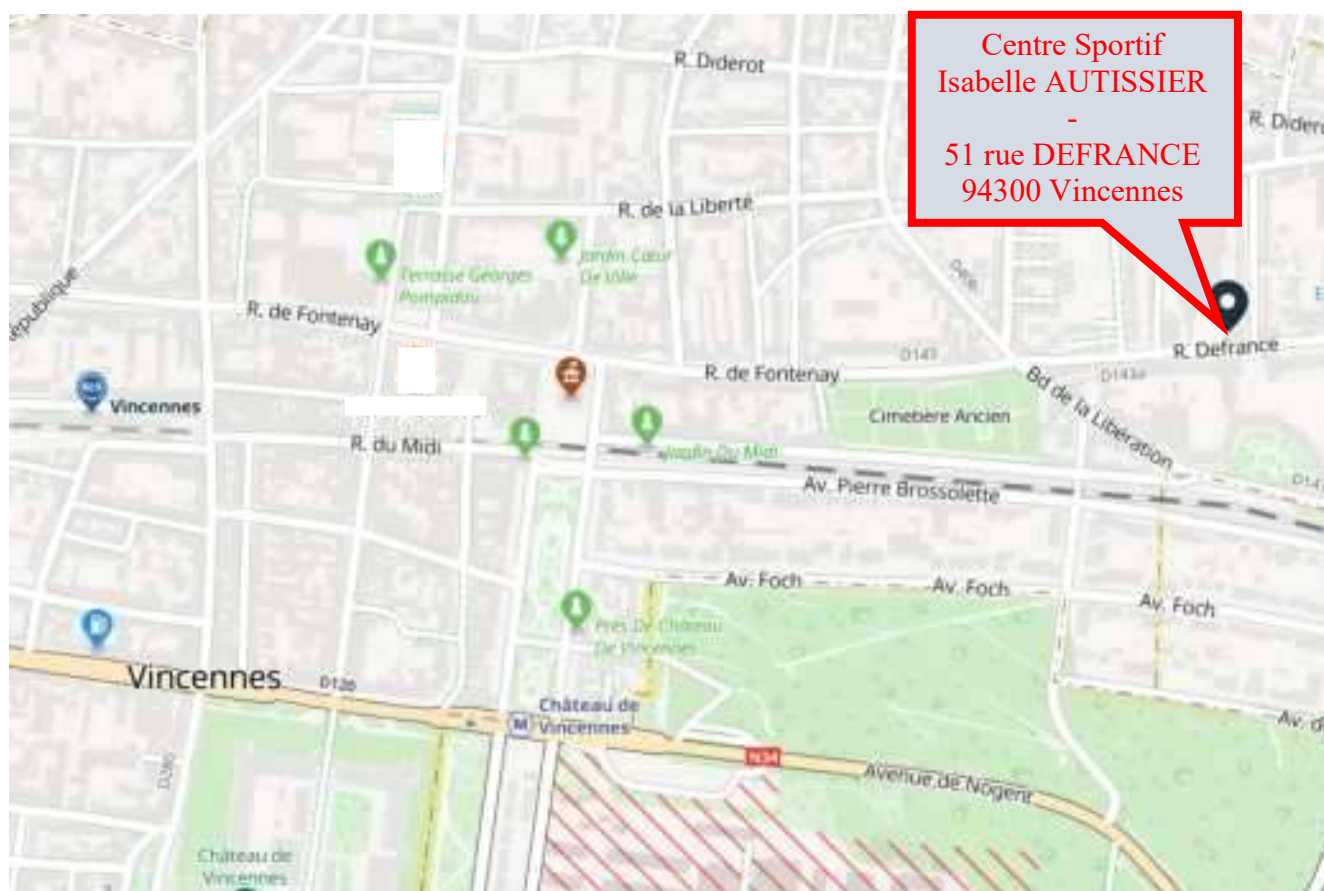


www.escrime-vincennes.fr

✉ challenge@escrime-vincennes.fr

☎ **Organisation** 07 82 14 51 10
Gymnase 01 43 98 65 01

Plan d'Accès



RER A, station Vincennes
Métro, ligne 1, station Château de Vincennes
Bus n° 118, arrêt Clément Viénot
Parkings payants (première heure gratuite, à proximité)